



La note du 20 juillet sur le dispositif d'affectation des inspecteurs stagiaires précisait que « début octobre une instruction viendrait préciser le déroulement de la phase locale ». Nous sommes le 28 octobre et comme soeur Anne nous ne voyons rien venir, S'agit-il d'une ènième conséquence du nouveau dialogue social de qualité dont l'opacité est la première directive ?

Cette CAP a vocation à titulariser les inspecteurs stagiaires de la promotion 2019-2020 qui n'ont pas pu effectuer leur stage découverte transformé en stage pratique probatoire au dernier moment. **La CGT rappelle qu'elle a réclamé l'abandon du caractère probatoire de ce stage afin de titulariser l'ensemble de la promotion au vu du contexte sanitaire actuel.**

Depuis deux ans, l'affectation détermine le bloc fonctionnel et donc le lieu du stage probatoire. On constate hélas que certains stagiaires sont mis en difficulté parce qu'une affectation est subie plutôt que souhaitée, ce qui entraîne des difficultés pour de nombreux stagiaires, voire des situations de souffrance.

La DG et l'ENFiP ont décidé de façon unilatérale d'instaurer un stage pratique probatoire malgré les très nombreuses oppositions des organisations syndicales. Cette deuxième année de mise en place nous renforce dans notre opposition. Hors contexte COVID, la durée du stage, moins de trois mois en période de ponts et de congés, ne permet pas aux stagiaires de prendre la mesure d'un poste de cadre A à la DGFIP.

Comment évaluer la capacité d'un collègue à exercer ses missions et à s'intégrer dans une équipe dans ces conditions ? La question du tutorat reste en suspens. Toujours pas de groupe de travail à l'horizon malgré nos interventions répétées et pendant ce temps, les stagiaires sont livrés à eux-mêmes.

En cette année particulière, ce système a basculé dans l'absurde. Après une scolarité tronquée et semée d'embûches ; arrêt brutal du présentiel, suivi des cours à distance, incertitudes à tous niveaux et tout le stress que cela a pu engendrer, la DG aurait dû prendre la décision de titulariser l'ensemble des stagiaires ayant validé la scolarité en établissement.

Ce simulacre de stage probatoire ne fait que nous conforter dans notre rejet de principe de cette modalité de la scolarité des inspecteurs.

fichiers:



[Télécharger capn_a_27_10_2020.pdf](#) (114.96 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation](#)

[CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
